



Vous avez tous lu le mot du président et vous vous êtes légitimement inquiétés sur la teneur et le flou de la lettre. La CGT a demandé immédiatement un complément d'information que vous pouvez trouver ci-dessous.

Monsieur,

A la lecture du mot du Président, notre Syndicat s'inquiète sur l'interprétation à donner sur la phrase et "**conditionner nos animations et primes à l'atteinte de nos budgets**".

Merci de nous nous préciser ce que cette phrase sous entend. S'agit-il des primes liées au pay-plan, intégrez-vous la totalité des populations de l'entreprise? (GCC, Techniciens, APC, commerciaux?)

Merci de me répondre de toute urgence.

La CGT.

Vous trouverez ci-dessous sa réponse

Bonjour,

Suite à l'interrogation de certains collaborateurs des Opérations, il est bien entendu que le contrôle des dépenses auquel nous faisons allusion dans "Le mot du Président", notamment quand nous évoquons les "primes" ne concerne bien entendu **ni le Pay-plan, ni les MBR's**.

Nous parlons ici des animations, chèques cadeaux et autres voyages qui pourraient être conditionnées, ou non (en fonction), à l'atteinte de notre Trading Profit.

Cordialement

Quoi-qu'il en soit nous rappelons que **les animations ont été mises en place pour accompagner entre autres le changement de pay-plan, notre position tarifaire haute, et la crise...**

Pour ce qui est des frais : quid des frais définis également et rattachés aux contrats de travail des salariés, forfaits frais, frais kilométriques, remboursement péages, stationnements nécessaires à l'activité de chaque personne se déplaçant chez nos clients? Déjà des salariés doivent parcourir de longs trajets et se trouvent perturbés par des remarques et des demandes d'économies très compliquées à mettre en place. Ainsi pour éviter une nuit d'hôtel, ils se retrouvent sur l'autoroute à une heure du matin pour rentrer. Et cette fois on reprochera un péage à une heure anormale !



Pourquoi met on en avant soudainement le tremblement de terre, alors qu'il y a 6 mois la CGT suite à son inquiétude sur les risques sanitaires et économiques exigeait des explications et un plan de prévention, et s'entendait répondre qu'il n'y avait aucun problème !

Paragraphe ci-dessous (lettre du Président)

Parallèlement, au niveau mondial, malgré la remise en route de nos activités suite au tremblement de terre au Japon et nos efforts continus à contrôler nos coûts, Ricoh à l'échelle mondiale, a annoncé : une perte d'exploitation pour la première fois de son histoire. Le déficit des ventes et le bénéfice brut ne pouvant pas être compensés par nos économies de dépense.

Quelle est la situation réelle ?

Nous demandons une information claire et précise, et rajoutons que nous voulons aussi des précisions sur l'inondation de la Thaïlande ou nous avons des installations ?

D'autre part les chiffres transmis sur les régions en réunion DP sont plutôt bien placés et la gestion administrative aussi. Alors que nous voyons de grosses difficultés sur l'organisation centralisée de Rungis, nous continuons à dénoncer cette centralisation qui apporte plus de points négatifs que positifs, ainsi que sur la sous-traitance des appels, des consos, du recouvrement qui apportent plus d'insatisfaction clients. D'autre part, améliorer les ventes en enlevant des moyens apparait comme un contre sens, les commerciaux devant faire face à la conjoncture sans soutient.

Ainsi après l'animation couteuse avec Belmondo, «50000 Euros par prestation avec un contrat sur trois ans et deux prestations par an, soit un budget de 300 000 Euro !» on nous annonce des restrictions tout en annonçant une nouvelle animation « partenariat Ricoh avec le 21ème Marathon de la Rochelle ». C'est totalement indécent ! Ces animations coutent très chères mais elles rapportent combien ?

Et vous Monsieur Debosschère quelles économies comptez-vous faire pour Ricoh ?

La CGT Ricoh demande aux élus du CE de voter une motion permettant une expertise économique établie par un cabinet indépendant et appelle l'ensemble de toutes les organisations syndicales Ricoh a une unité syndicale dans la lutte pour la défense de nos emplois. Une fois n'est pas coutume nous citerons les propos de notre Président de la République « l'emploi ne doit pas être la tangente ».

N'hésitez pas à taper CGTRICOH sur google et retrouvez notre site